

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 14 08 2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL)				
2	LIBELLE DU POSTE : Conseiller en développement agricole, chargé de la commercialisation				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B				
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B				
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : 641				
	S/CHAP :			CODE POSTE : 11228	
	CENTRE DE TRAVAIL : 101			PROGRAMME R.H :	
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Rue du Frère Allain, quartier de La Mission - Papeete (TAHITI)				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le conseiller en développement agricole, également chargé de la commercialisation, contribue au développement du secteur agricole en assurant le lien entre les différents acteurs du monde agricole. Il assure le bon écoulement des productions, contribue à la planification des récoltes tout en développant la démarche qualité dans le secteur.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D
	NOMBRES :				Autres
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule « Animation/Vulgarisation filières végétales »				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Infrastructures – locaux administratifs appartenant à la CAPL ; - Mobilier bureautique (bureau, caisson, armoires de rangement) ; - Outils bureautique (ordinateur, imprimante, téléphone) ; - Véhicule de service mis à disposition.				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements motorisés fréquents – zones difficiles d'accès.				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à l'établissement du planning de travail de la cellule « Animation/vulgarisation » ; - Participer aux prévisions de récoltes mensuelles ; - Participer à la conférence agricole ; - Etablir et mettre à jour les tableaux de bords de la cellule ; - Pallier aux situations de pénurie sur le marché en assurant le lien avec les professionnels ; - Participer à la commercialisation des produits en période de surproduction ; - Assurer le suivi de la charte d'engagement pour de bonnes pratiques dans la distribution des produits issus de l'agriculture locale ; - Participer à l'élaboration d'une réforme de la commercialisation des produits locaux ;				
14	ACTIVITES ANNEXES : Assurer la mise en place effective de la plateforme de commercialisation de l'établissement (mise en œuvre du projet).				

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Technicien
16	SPECIALITE(S) SOUHAITABLE(S): Agriculture, commerce, management

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	Connaissance de l'environnement socio-économique polynésien		X	
	Connaissance des outils informatiques			X
	Connaissances des dispositifs d'aide du Pays et des procédures administratives en matière agricole			X
	Techniques d'accueil et d'écoute du public (physiquement ou par téléphone)		X	
	Connaissance technique liée au secteur agricole et de la pêche lagonaire			X
	Maîtrise des techniques de commercialisation			X
	Maîtrise des techniques d'achat			X
	Gestion des stocks		X	
	Connaissance de la réglementation du secteur agricole et de la pêche lagonaire		X	

	Connaissance de la réglementation relative à la démarche qualité		X	X
	Notions en langue tahitienne			
	Capacité à gérer et organiser son temps de travail		X	X
	Sens des relations humaines			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience dans le domaine de la gestion d'une plateforme de commercialisation des produits agricoles
----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--------------------------------------------------------------

Le Président :
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :